



BUIRE INFOS

21 JUIN : FETE DE LA MUSIQUE



Le Foyer Rural relève le défi et s'associe à la fête de la musique en faisant revivre les Feux de la St Jean. Rendez-vous samedi soir au Complexe Sportif pour cette grande fête populaire.

25 JUIN : RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS

Journaux, papiers, cartons peuvent être recyclés. Pensez-y !



1 JUILLET : VILLAGES FLEURIS

Dans le cadre du concours des villages fleuris, le jury départemental visitera prochainement notre commune. Faisons lui honneur !



5 ET 6 JUILLET : FETE DE LA CITE



Elle se déroulera sur le complexe sportif. Au programme : une brocante, des jeux, un concours de boules, un tournoi de tennis de table place Clichy et une soirée spectacle sur le thème des années Twist.

13 JUILLET : REPAS REPUBLICAIN



Soirée dansante avec un orchestre révolutionnaire !

14 JUILLET : JEUX SUR LE COMPLEXE

Concours de boules et tournoi de mini-golf en famille ou entre amis. Inscriptions : 5 F., nombreux lots.



15 JUILLET : OUVERTURE DU CENTRE AERE

Canoé - camping - équitation - voyage surprise - construction d'une maquette géante - découverte de la Thiérache : un mois d'activités de qualité dans un cadre agréable. Il reste encore quelques places. Inscriptions en Mairie.



24 JUILLET : RENCONTRES INTER-CENTRES

Les 550 enfants des 11 centres de loisirs se retrouveront au complexe pour une journée inoubliable.

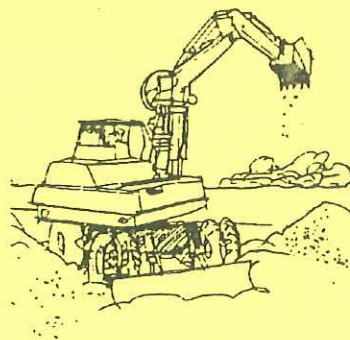
TRAVAUX

Aménagement de la traversée du village .

Après la création du rond-point et l'aménagement du R.D. 963 dans la traversée de la cité, qui ont sensiblement amélioré les conditions de circulation, la sécurité des usagers et l'esthétique du site, la commune a décidé d'aménager, selon des critères identiques, la traversée du village entre le calvaire et la place de la mairie.

Cette seconde phase de travaux comprendra l'aménagement d'un chemin piétonnier, la construction d'îlots destinés à réduire la vitesse des véhicules, la pose d'un éclairage et l'enfouissement des réseaux, ainsi qu'un aménagement paysager.

Ces travaux subventionnés par l'Etat, la Région et le Département seront réalisés dès septembre.



Aménagement devant le cimetière.

Dans le même but sécuritaire et pour faciliter l'accès, la commune a également prévu l'aménagement du parking du cimetière. Les travaux, qui comprendront la construction d'un mur de soutènement et la pose d'un nouveau portail, s'inscrivent dans le cadre plus général de l'aménagement de la sortie du village prévu pour 1998.



REDEVANCE POUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS MENAGERS

Elle a été fixée cette année à 270 Francs par habitation plus 10 Francs par personne vivant au foyer au 1 janvier 1997. Un avis de mise en recouvrement vous sera adressé prochainement. Cette redevance ne couvre qu'une partie du coût de l'enlèvement, le reste étant supporté par le budget communal. La collecte et le traitement coûtent de plus en plus cher et nos concitoyens doivent prendre conscience de la nécessité de participer au tri sélectif qui leur est proposé : utilisation des bennes à verre, ramassage des papiers et cartons, matériaux encombrants et polluants. Nous vous en remercions. Prochain ramassage des papiers le 25 juin.